

Atelier pratique Droit des Contrats – 10 ans après la Réforme

Techniques rédactionnelles : quelles nouvelles pratiques depuis l'ordonnance du 10 février 2016 ?

PUBLIC

Directeurs et Responsables juridiques – Juristes – Avocats – Notaires – Toute personne souhaitant bénéficier d'une actualisation complète en droit des contrats

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en Droit des contrats

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Des techniques rédactionnelles adaptées à l'évolution du droit des contrats depuis la réforme par l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 par un Professeur de droit et Praticien aguerri

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Code
316216

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1045 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Cerner les nouveaux équilibres contractuels 10 ans après la réforme du droit des contrats par l'ordonnance du 10 février 2016
- Intégrer en pratique les aménagements issus de la jurisprudence récente
- Caractériser les points majeurs de consolidation ou de transformation
- Adapter sa pratique réactionnelle en conséquence

Programme de la formation

- 8h30 : Accueil des participants
- 9h00 : Début de l'atelier

Prélude au contrat : les négociations

- Identification du contrat : contrat d'adhésion ou de gré à gré
- Information du partenaire : l'information pertinente
- Echanges entre les parties : CGV, importance du préambule
- Rupture des négociations de manière libre
- Contractualisation des négociations : promesses et pactes

Conclusion du contrat

- Conditions de validité d'un contrat : quid de la disparition des notions de cause et d'objet ? qu'en est-il de la capacité des personnes morales ?
- Vices du consentement et l'abus de dépendance
- Recherche d'un équilibre contractuel : obligation essentielle, déséquilibre significatif
- Risques d'annulation : peut-on les devancer ?

Exécution du contrat

- Détermination unilatéralement le prix : identification de l'abus, rôle du juge
- Situations d'imprévision
- Cessions de contrats

Difficultés liées à l'inexécution et fin du contrat

- Choix des sanctions, modalités et préavis

- Restitutions : nullité et caducité – particularité des ensembles contractuels (divisibilité ou indivisibilité ?)
- 17h30 : Fin de l'atelier

Parmi nos formateurs

...



Jean-Baptiste Seube

Professeur agrégé des Facultés de droit, Doyen de la Faculté de droit de La Réunion, co-auteur de l'ouvrage « Technique contractuelle », Editions Francis Lefebvre

Prochaines sessions

...

PARIS

- 20 Nov. 2026

A DISTANCE

- 20 Nov. 2026

